

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit, le lundi 3 décembre, le Conseil Municipal de la commune de Busséol, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. François TRONEL, Maire.

Date de convocation : 29 novembre 2018

Présents : Mmes et MM. François TRONEL, Audrey TISSUT, Laurent CHAMOIX, Anne REYNAUD, Gilles NERON, Marielle RADOS.

Absents : M. Jean-Yves COSTE, Mme Sylvie NIGOUL

Secrétaire de séance : Mme Audrey TISSUT

1 / Approbation du compte-rendu du précédent Conseil Municipal

Le compte-rendu du précédent Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité.

2 / Répertoire électoral unique : membres de la commission de contrôle

Monsieur le Maire informe le Conseil que suite à la décision du Ministère de l'Intérieur, la Commission de contrôle du répertoire électoral est dissoute. Une nouvelle commission est nommée, incluant 2 élus, membres du Conseil Municipal, et 4 habitants de la commune) et procédera aux contrôles selon les nouvelles modalités (1 réunion annuelle et 25 jours avant chaque élection). Les personnes suivantes sont proposées pour la commission : Marielle Rados (élue, titulaire), Gilles Néron (élu, suppléant), Antoine Santi, Michel Arduini, Huguette Rubio et Katell Ménard. A l'unanimité, cette proposition est adoptée.

3 / Enfouissement réseau électrique

Monsieur le maire informe le Conseil que dans le cadre du chantier de la cure il serait opportun de procéder à l'enfouissement des réseaux électriques menant au jardin et à la cure. Il propose également de profiter de ces travaux pour ajouter un candélabre pour l'éclairage public. A l'unanimité, le conseil approuve cette décision et accorde tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour contacter le SIEG et procéder à la réalisation de ces travaux.

4 / Présentation de la synthèse financière Cocon 63

Monsieur le Maire rappelle aux élus que le département a informé le conseil municipal de la forte augmentation des devis pour les travaux d'isolation des bâtiments publics dans le cadre de l'opération Cocon63. Monsieur le Maire propose donc de ne confier à cet organisme que les travaux d'isolation de la mairie et de la cure.

5 / Réhabilitation de la cure : avenants au marché public

Monsieur le Maire informe le Conseil que dans le cadre des travaux de réhabilitation de la cure, deux avenants sont proposés (réalisation d'une dalle, ouverture d'une fenêtre). Le coût total de ces travaux, pour un montant de 7049 euros HT n'engendre pas de dépenses excédent le budget initial estimé. Les avenants sont approuvés à l'unanimité.

6 / Révision de la ZAD

Monsieur le Maire propose au conseil de déclarer, dans le cadre de la ZAD précédemment votée, le long de la rue de la Croix du Theil une bande de terrain non constructible afin de préserver cette voie centrale de l'effet de saturation visuelle que provoquerait un projet de construction ; la proposition est adoptée à l'unanimité.

7 / M'A : Politique culturelle et lecture publique

Madame Audrey Tissut présente les nouvelles orientations de la politique culturelle et du réseau de bibliothèque et de lecture publique de Mond'Arverne. Elle informe le conseil que désormais, les frais de fonctionnement (ordinateur, mobilier) du point lecture de Busséol seront à la charge de la commune. En revanche, en intégrant le réseau de la médiathèque élargi au sein de M'A communauté, la bibliothèque du village bénéficiera d'une offre de lecture et de médias enrichie ainsi que d'animations de lectures publiques. Un premier rendez-vous est pris le 5 avril 2019 : rencontre avec un auteur et lectures à haute voix.

8 / M'A modification statutaire n°2 :

Monsieur le Maire informe le Conseil que Mond'Arverne communauté demande au Conseil municipal de statuer sur le transfert de la compétence culturelle à l'intercommunalité. A l'unanimité, le Conseil approuve cette prise de compétence par Mond'Arverne.

9 / Présentation DETR et FIC 2019

Monsieur le Maire propose de déposer des demandes de subventions DETR et FIC afin de procéder à l'aménagement du fond de la place de l'église (reprise du goudron, délimitation de places de stationnement) et de confier la constitution des dossiers à Mme Audrey Tissut. A l'unanimité le conseil approuve cette démarche.

10/ Désignation d'un correspondant délégué à la protection des données

Monsieur le Maire indique qu'il faut désigner un correspondant délégué à la protection des données informatiques. Il propose M. Gilles Néron pour ce poste. A l'unanimité, le conseil approuve cette désignation.

11/ Etude de prévention du ruissellement du Bassin versant ouest : analyse des offres

Monsieur le Maire présente au conseil les divers devis proposés par les 4 bureaux d'étude ayant répondu à l'appel d'offres ; deux propositions retiennent l'attention. Le Conseil, à l'unanimité, donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour prendre contact avec les bureaux d'étude et poursuivre ce dossier.

12/ Logiciels informatiques : étude comparative avec version cloud

Monsieur Gilles Néron présente les diverses possibilités qui s'offrent en remplacement de l'actuel logiciel et modalités de stockage des données. A l'unanimité, le conseil donne tous pouvoirs à Monsieur Néron poursuivre ce dossier.

13/ Questions diverses

Monsieur la Maire rappelle l'existence de coupes de bois sur des terrains communaux ; les personnes intéressées doivent se faire connaître auprès de Monsieur Jean-Yves Coste.